

## Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 405/2014  
Date: 26 mars 2014  
Direction: Direction de l'instruction publique  
N° d'affaire: 642834  
Classification: Non classifié

**Université de Berne; Faculté des sciences humaines; arrêté sur la capacité d'accueil maximale des programmes de bachelor en sciences sportives, major 120 ECTS et minor 60 ECTS pour l'année universitaire démarrant au semestre d'automne 2014-2015 et sur les restrictions d'admission en cas de dépassement d'au moins 20 pour cent de la capacité d'accueil fixée.**

### Arrêté

---

#### Sur proposition de la Direction de l'Université, le Conseil-exécutif arrête :

1. En vue de l'exploitation complète des capacités disponibles de la Faculté des sciences humaines, la capacité d'accueil maximale des programmes de bachelor en sciences sportives major 120 ECTS ou minor 60 ECTS est fixée à 150 places au total pour l'année universitaire démarrant au semestre d'automne 2014-2015. Les inscriptions aux programmes d'études en sciences sportives minor 60 ECTS comptent pour 0,5 place. Aucune capacité maximale n'est fixée pour l'accès au programme minor 30 ECTS.
2. Dans le cas où les capacités d'accueil maximales telles que fixées au point 1 sont dépassées d'au moins 20 pour cent sur la base du nombre d'inscriptions, le Conseil-exécutif ordonne des restrictions d'admission. L'Université doit alors organiser des tests d'aptitude.
3. Le présent arrêté doit être publié dans la Feuille officielle du canton de Berne.

#### Bases légales

Articles 29c, 29d et 29e de la loi du 5 septembre 1996 sur l'Université (LUni ; RSB 436.11), article 16 et article 17, alinéas 1 et 3 de l'ordonnance du 12 décembre 2012 sur l'Université (OUni ; RSB 436.111.1).

#### Indication des voies de recours

La présente décision peut faire l'objet, dans les 30 jours à compter de la présente publication, d'un recours écrit et motivé auprès du Tribunal administratif du canton de Berne, Cour des affaires de langue française, Speichergasse 12, 3011 Berne.



Au nom du Conseil-exécutif  
Le chancelier  
*Auer*



Pièces jointes :

- Rapport

Destinataires:

- Toutes les Directions
- Chancellerie d'Etat
- Université de Berne
- StudentInnenschaft der Universität Bern (SUB)  
(société des étudiants et étudiantes de l'université Berne)